

Guide méthodologique

du certificat et de la concentration de premier cycle
en études féministes

Rédigé par Mélissa Blais, Eve-Marie Lampron, Isabelle Courcy et Rébecca Beauvais

Institut de recherches et d'études féministes

UQAM

Novembre 2015

Table des matières

Introduction	1
1. Étudier en études féministes à l'UQAM	2
1.1 La grille de notation de l'IREF	2
2. Méthodologie	3
2.1 Quelques principes sur lesquels se fonde l'analyse féministe	3
2.2 Quelques notes sur le « positionnement situé »	3
2.2.1 Qu'est-ce que le « stand point » ou point de vue ?	4
2.2.2 Quelques trucs pour mettre en pratique la théorie du positionnement situé	4
2.3 La féminisation du langage	5
3. Méthodes et techniques	7
3.1 Les types de travaux généralement demandés	7
3.1.1 La fiche de lecture	7
3.1.2 Le compte-rendu.....	7
3.1.3 La recension des écrits.....	8
3.1.4 Le plan de travail	8
3.1.5 La dissertation	8
3.1.6 Le journal de bord et la métacognition	9
3.1.7 Le travail en équipe	9
3.2 Les normes de présentation des travaux	10
3.2.1 Citer et paraphraser	11
3.2.2 Le style « UQAM » pour les références bibliographiques	14
3.2.3 La liste des références bibliographiques	17
3.3 La recherche de documents	19
3.3.1 Informations générales.....	19
3.3.2 Modèle de recherche de documents par mots-clés	20
3.4. La prise de notes de cours	21
4. Autres ressources	22
4.1 Services de monitorat	22
4.2 Règles et ressources concernant le plagiat	23
4.3 Logiciels de gestion bibliographique	23
4.4 Outils d'organisation du travail en équipe	24
4.5 Services à la vie étudiante	24
4.6 Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement	24
4.7 Ombudsman	25
Conclusion	25
Annexe 1 : modèle de page-titre	26
Annexe 2 : modèle de contrat d'équipe	27
Annexe 3 : liens vers les guides méthodologiques des départements dispensant des cours à l'IREF	30
Annexe 4 : exemple de bibliographie	31

Introduction

Ce guide méthodologique répond à trois principaux objectifs. Tout d'abord, nous désirons soutenir davantage les personnes étudiant au certificat en études féministes, qui ne peuvent s'en remettre à des guides méthodologiques tels que proposés dans les différents programmes de premier cycle (science politique, histoire, sociologie, etc.). Dans une perspective d'interdisciplinarité, et considérant que les personnes inscrites à la concentration en études féministes proviennent de différents départements, nous souhaitons proposer une base commune aux cours siglés FEM¹. Enfin, le dernier guide méthodologique de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) datait des années 1990. Il nous semble donc important d'en réactualiser les contenus à la lumière des besoins actuels des personnes étudiantes, ainsi que des enseignantes et enseignants en études féministes.

Comme son nom l'indique, ce « guide » méthodologique n'est pas obligatoire. Il s'adresse certes aux étudiantes et étudiants, mais aussi aux personnes chargées de cours, ainsi qu'aux professeures et professeurs qui peuvent s'y référer, notamment en ce qui a trait aux citations, notices bibliographiques, références ou aux exemples de revues spécialisées en études féministes.

En somme, les différentes propositions se présentent comme des pistes favorisant l'actualisation des pratiques et des savoirs en études féministes. Bien que le présent guide puisse s'avérer utile dans le cadre d'études de deuxième et troisième cycle à l'IREF, il vise surtout à introduire les étudiantes et les étudiants de premier cycle au vaste champ des études féministes, à ses méthodes, à ses techniques de travail et aux ressources disponibles.

Le présent guide a été réalisé dans le cadre d'un projet d'intégration des chargées de cours de l'IREF. Nous remercions le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM, l'Institut de recherches et d'études féministes et la Faculté des sciences humaines pour leur précieux soutien.

¹ À l'UQAM, les trois premières lettres d'un cours (ex.: FEM1000, HIS4830) désignent le département ou l'institut qui le dispense. Ainsi, pour un cours siglé HIS, vous devez d'abord vous référer au guide de présentation des travaux du département d'histoire. Vous trouverez à la fin du présent guide des liens vers ces différents guides disciplinaires.

1. Étudier en études féministes à l'UQAM

Au premier cycle, l'IREF gère deux principaux programmes d'études. Le **certificat en études féministes** (10 cours / 30 crédits) consiste en une formation pluridisciplinaire qui permet l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, les féminismes, les genres et les rapports sociaux de sexe.

La **concentration de premier cycle en études féministes** (6 cours / 18 crédits) s'adresse quant à elle aux étudiantes et étudiants inscrits à des programmes disciplinaires de baccalauréat (ex : sociologie, histoire, études littéraires, etc.). Tout en s'insérant dans l'une ou l'autre des disciplines, elle vise à : 1) permettre l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, le féminisme, les questions de genres et les rapports sociaux de sexe; 2) offrir une formation de base cohérente, qui ouvre à une spécialisation éventuelle dans le champ des études et des recherches féministes; 3) développer des habiletés théoriques, méthodologiques et épistémologiques qui tiennent compte à la fois du domaine d'étude particulier et de l'interdisciplinarité.

L'Institut de recherches et d'études féministes offre également des concentrations aux deuxième et troisième cycles. Pour toute demande relative aux programmes, consultez le site internet de l'Institut : www.iref.uqam.ca. Vous y trouverez, entre autres, des informations sur les publications, les activités étudiantes, les membres, les conférences.

1.1 La grille de notation de l'IREF

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
93-100	89-92	85-88	82-84	79-81	75-78	72-74	69-71	65-68	63-64	60-62	0-59

2. Méthodologie

2.1 Quelques principes sur lesquels se fonde l'analyse féministe

Une analyse portant sur les femmes ou sur les genres est-elle automatiquement féministe ? Pas nécessairement. En nous inspirant de la proposition de Michèle Ollivier et Manon Tremblay au sujet de la recherche féministe, nous croyons qu'une analyse féministe se caractérise par une double dimension². En effet, elle consiste à la fois en : 1) un projet intellectuel pluridisciplinaire fondé sur l'analyse des rapports sociaux de sexe ou de genre et pouvant porter sur diverses thématiques (ex. violence, travail, corps, sexualités, cultures, territoires) ; 2) un projet de changement social visant une *transformation* de ces rapports sociaux de sexe ou de genre à court, moyen et long terme. Rappelons qu'une analyse féministe s'intéresse à l'imbrication des rapports de domination, de discrimination ou de pouvoir, notamment concernant les rapports sociaux de race, de classe et de sexualité.

Ce double (et ambitieux !) objectif s'opère concrètement par le choix d'un vocabulaire et d'une conceptualisation féministes, par une remise en question des savoirs dits traditionnels et androcentrés, c'est-à-dire centrés sur le seul point de vue des personnes dominantes dans la production de la connaissance, mais aussi par le souci de valoriser et de représenter la pluralité des expériences des personnes dominées. Sans privilégier une seule méthode, qu'elle soit qualitative ou quantitative, les principes méthodologiques féministes orientent la manière de : 1) concevoir un travail de recherche ; 2) questionner les savoirs existants ; 3) analyser les sociétés actuelles ou antérieures ; 4) réfléchir au rôle des personnes intellectuelles dans leurs relations aux théories et aux pratiques, aux thèmes et sujets d'études, ainsi qu'à leurs places dans la société. Cette démarche vaut pour les personnes étudiantes, les enseignantes et enseignants, les chercheuses, chercheurs et les militantes et militants.

2.2 Quelques notes sur le « positionnement situé »

Le féminisme étant pluriel, il est composé de différents courants qui influencent les manières de s'appropriier les théories, les méthodes et les pratiques. Néanmoins, l'une des bases communes à ces différentes perspectives consiste à se questionner sur le rôle ou la posture de la personne qui parle. Cette démarche est partie intégrante d'une réflexion dite épistémologique (qui interroge la production des connaissances) de laquelle participe le *standpoint theory*.

² Ollivier, Michèle et Manon Tremblay. (2000). *Questionnements féministes et méthodologies de recherche*. Paris : L'Harmattan, p. 7.

2.2.1 Qu'est-ce que le « stand point » ou point de vue ?

Les différents principes de la recherche féministe sont discutés dans la littérature théorique sur le *standpoint theory*, généralement traduit en français par les théories du point de vue ou du positionnement situé. Ces théories du point de vue (*standpoint*) renvoient non seulement à la position individuelle (la place que j'occupe lorsque j'observe et je réfléchis), mais aussi au positionnement social du sujet qui observe et qui produit la connaissance. Ainsi, je dois me demander en quoi mes propres conditions sociales, économiques, géographiques, etc. influencent non seulement le choix de mon sujet d'étude, mais aussi mon analyse. De la même manière, les auteures et auteurs que j'aurai à lire, tout comme les enseignantes et enseignants qui m'accompagnent dans mon cheminement, sont aussi influencés par leur positionnement social, économique, politique, culturel et géographique.

2.2.2 Quelques trucs pour mettre en pratique la théorie du positionnement situé

Mais comment puis-je concrètement mettre en pratique les éléments de la théorie du point de vue ? Nous vous proposons, afin de faciliter la mise en application de ses caractéristiques, une double démarche qui invite à questionner à la fois votre point de vue et celui des auteures et auteurs que vous aurez à lire.

Les personnes étudiantes sont invitées à analyser :

- a) La localisation spatio-temporelle et le positionnement des auteures et auteurs dans les rapports sociaux

Il s'agit ici de répondre aux questions suivantes : d'où la personne parle-t-elle ? Par exemple, écrit-elle en 1850 ou en 2015 ? Nous parle-t-elle d'Europe, d'Afrique subsaharienne, d'Amérique du Nord ou du Sud ? Est-elle noire ou blanche, homme, femme, cis³ ou trans ? Provient-elle d'un milieu riche ou pauvre ?

En répondant à ces différentes questions, vous serez davantage à même de comprendre, voire de critiquer, les concepts et les termes utilisés. Par exemple, si je dis que Christophe Colomb a « découvert » l'Amérique, je dévoile mon positionnement de personne blanche d'origine européenne. À l'inverse, si je dis que Christophe Colomb a « conquis » l'Amérique, j'adopte le positionnement des autochtones dont les territoires ont été envahis et conquis par les personnes de descendance européenne. Je peux ainsi me demander si l'auteure ou

³ Le terme cis(sexuel) ou cis(genre) est généralement utilisé pour désigner les personnes dont le genre correspond au sexe biologique.

l'auteur a choisi un concept cohérent en regard du projet de transformation sociale, notamment porté par le féminisme.

b) Votre trajectoire biographique ou celle de l'auteure ou de l'auteur

Nous vous proposons d'aller plus loin dans la réflexion et de ne pas nous arrêter à cette série de questions. Il ne suffit pas de positionner l'auteure ou l'auteur, mais aussi de tenir compte de son parcours puisqu'il est susceptible d'influer sur son positionnement. Certaines expériences, comme des rencontres, des ruptures ou tout autre événement marquant peuvent nous amener à modifier notre analyse d'un problème. Par exemple, la rencontre de Simone de Beauvoir avec la philosophie existentialiste, ainsi que sa rupture d'avec son milieu catholique aisé, sont des éléments importants à considérer dans l'analyse de sa pensée.

c) Quelle lecture la personne choisit-elle d'adopter ?

Il se peut que je provienne d'un milieu bourgeois, mais qu'en raison de mes choix et de ma trajectoire, j'en vienne à adopter le point de vue des classes pauvres. C'est le choix qu'a fait le philosophe Karl Marx dans son œuvre. Par conséquent, lorsque des personnes appartiennent à une catégorie dominante, elles ne sont pas nécessairement « condamnées » à adopter une perspective dominante. Nous pouvons choisir d'adopter un point de vue qui n'est pas le nôtre et, par conséquent, considérer le point de vue des personnes dominées. Mais attention ! Il ne s'agit pas ici de parler à *la place* des personnes dominées. Il importe de lire des analyses produites par des personnes qui ont l'expérience de la domination. Pour paraphraser l'auteure féministe bell hooks, cette démarche vise plutôt à resituer l'expérience des personnes marginalisées au centre de l'analyse en vue de développer une connaissance qui tienne compte des réalités plurielles des femmes.

Nous avons développé les trois étapes de la démarche en questionnant les auteures et auteurs que vous avez lus ou que vous aurez à lire. Maintenant, nous vous suggérons de reprendre chacune des étapes et de vous positionner vous-même, en tant que personne apprenante et productrice de connaissances.

2.3 La féminisation du langage

En mettant en pratique la démarche du positionnement situé, il est plus aisé de constater que la langue française peut être porteuse de biais importants. Soulignons notamment qu'elle évacue la présence de personnes de sexe féminin, comme dans la règle grammaticale bien connue voulant que « le masculin l'emporte sur le féminin », ou encore en divisant le monde en deux genres exhaustifs et mutuellement exclusifs : le féminin et le masculin.

Il existe néanmoins différentes façons de féminiser un texte. L'UQAM s'est dotée d'une politique de féminisation officielle, qui est utilisée dans ce guide :

<http://www.instances.uqam.ca/Guides/Pages/GuideFeminisation.aspx>.

Nous reprenons également ici les principaux éléments de l'excellent outil « *Le langage n'est pas neutre. Petit guide de rédaction féministe* », élaboré par des étudiantes et des étudiants dans le cadre des activités de diffusion de la revue *FéminÉtudes*.

Nous vous invitons à le consulter pour davantage d'informations :

https://iref.uqam.ca/upload/files/Guide_texte_suivi_diffusion_avec_liens_21.pdf

Selon le guide de *FéminÉtudes*, parmi les modes les plus courants, on note la féminisation par a) dédoublement ; b) extension, c) neutralisation, d) inclusion, e) accord par proximité.

Prenons par exemple la phrase suivante, selon ces cinq principales (mais non exhaustives) stratégies de féminisation :

Les étudiants et les travailleurs de l'UQAM sont préoccupés par les normes de féminisation.

- a) Dédoublement : *Les étudiantes, les étudiants, les travailleuses et les travailleurs de l'UQAM sont préoccupés par les normes de féminisation.*
- b) Extension : *Les étudiantEs et les travailleurEUSEs sont préoccupÉs par les normes de féminisation ; OU ENCORE : Les étudiant-e-s et les travailleur-euse-s de l'UQAM sont préoccupés par les normes de féminisation.*
- c) Neutralisation : *La population étudiante et le personnel de l'UQAM sont préoccupés par les normes de féminisation.*
- d) Inclusion : *Les étudiantes et les travailleuses de l'UQAM sont préoccupées par les normes de féminisation.*
- e) Accord par proximité : *La population étudiante, les travailleurs et les travailleuses de l'UQAM sont préoccupées par les normes de féminisation.*

On peut également choisir de se référer à des pronoms épïcènes (ou neutres) tels que « ille » et « illes » ou encore « ceuses ». Peu importe votre choix, l'importance est la clarté et la cohérence tout au long de votre texte.

3. Méthodes et techniques

3.1 Les types de travaux généralement demandés

3.1.1 La fiche de lecture

La fiche de lecture doit contenir au minimum les informations suivantes : la référence bibliographique, une présentation de l'auteure ou de l'auteur, le sujet de l'article ou du livre, les objectifs poursuivis (ex. : analyser, clarifier, répondre, comparer), les questions ou hypothèses, les grandes parties du texte, les concepts centraux, la conclusion de l'auteure ou de l'auteur et quelques mots-clés pour vous aider à vous repérer. Des enseignantes ou enseignants pourraient vous encourager à ajouter quelques critiques ou réflexions personnelles à la toute fin de la fiche.

3.1.2 Le compte-rendu

Le compte-rendu vise à présenter, de façon synthétique et condensée, un texte (articles, monographies, ouvrages collectifs, ou un exposé oral). Il permet à la personne étudiante de rendre compte, dans ses propres mots, de l'argumentaire et des idées centrales émises par une tierce personne. Il est généralement plus long que le résumé et s'écrit toujours à la troisième personne (ex. « L'auteure démontre que » ou « le narrateur avance... »). Le compte-rendu doit présenter le plus fidèlement possible la pensée des auteures ou auteurs, et vise à dégager l'essentiel du texte. Les longues citations originales doivent être limitées le plus possible. Par ailleurs, lorsque de telles citations sont pertinentes, les règles de citation s'appliquent afin d'éviter le plagiat. Le compte-rendu peut être de type « informatif », c'est-à-dire qu'il ne comporte pas de réflexions ou de critiques personnelles. Il peut aussi être de type « critique ».

Le compte-rendu critique est formé de deux parties : le résumé et la critique. Il évalue le fond (les idées) ou la forme (la façon dont les idées sont présentées). Cette critique peut être positive ou négative, mais doit être appuyée sur des arguments rigoureux et faire appel à d'autres références. Le compte-rendu critique offre également une étude du contexte du texte d'origine. Il contient quelques extraits ou exemples afin d'appuyer les analyses et les jugements portés.

Par ailleurs, nous vous conseillons fortement de vous renseigner auprès de votre enseignante ou enseignant à propos des exigences attendues dans le cadre d'un cours précis.

3.1.3 La recension des écrits

La recension des écrits permet de rassembler plusieurs textes (ou recherches) afin de « faire le point » sur un thème ou un sujet précis. Ces différents écrits peuvent être présentés en ordre chronologique, selon différentes thématiques ou encore être regroupés selon une logique propre (ex. courants de pensée, filiation des auteurs). La recension des écrits expose ce qui est connu (ou non) sur une thématique donnée. Loin d'être un simple résumé, elle dresse des liens entre les différents écrits sélectionnés, notamment en faisant ressortir les ressemblances ou les divergences. Elle peut également être constituée de réflexions critiques à l'endroit des écrits recensés.

3.1.4 Le plan de travail

Cet outil, d'une longueur de quelques pages, vise à faciliter la réalisation ultérieure de travaux plus longs, généralement des dissertations ou des exposés oraux. La personne étudiante y définit les objectifs de son travail et les manières dont elle s'y prendra pour les réaliser. Le plan de travail comporte généralement une bibliographie sommaire (commentée ou non) et un découpage préliminaire des différentes parties du travail faisant l'objet du plan.

3.1.5 La dissertation

La dissertation se compose d'un ensemble d'idées et de réflexions sur une question précise ou une thématique donnée. Elle est fondée sur une problématique. Il s'agit d'un travail d'argumentation élaboré de façon rigoureuse, qui en appelle au principe d'honnêteté de la personne rédactrice et qui s'appuie sur un ensemble de données (ex. : références scientifiques, statistiques, résultats de recherche, réflexions d'auteurs).

Voici les grandes parties d'une dissertation :

- a) L'introduction ne doit pas dépasser 10 % du contenu total de votre travail. Elle comporte trois parties, soit le sujet amené, le sujet posé et le sujet divisé. Ces trois parties s'imbriquent, en prenant la forme d'un entonnoir, partant du général vers le particulier.
 - i) Le sujet amené compose le début de l'introduction. Il attire l'intérêt du lectorat et situe l'objet du texte dans un contexte plus général. Par exemple, si je traite des suffragistes au Québec, je peux choisir de situer mon propos : « Le début du XX^e siècle au Québec a été marqué par l'essor des mobilisations pour le droit de vote des femmes d'origine européenne ».
 - ii) Le sujet posé vous permet de présenter le sujet de manière plus précise. Il est possible de formuler votre sujet posé à l'aide d'une question ou d'une phrase qui dévoile le sujet du texte, mais ce n'est pas ici que l'on présente les différentes parties de la dissertation. Par exemple, c'est dans le sujet posé que j'annonce m'intéresser aux suffragistes canadiennes-françaises et plus précisément à la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste.
 - iii) Le sujet divisé sert à préciser les différentes parties de votre dissertation. Il s'agit de présenter, en quelques mots, les grandes subdivisions de votre

analyse, que vous pouvez identifier à l'aide de sous-titres dans la partie développement. Par exemple, « Au cœur de ce travail, nous nous intéresserons au contexte socio-politique entourant la naissance de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste. Par la suite, nous examinerons les différents axes des discours visant à convaincre une partie du clergé québécois. Nous comparerons finalement le discours maternaliste de la Fédération avec celui du féminisme différentialiste, émergeant au début des années 1980 ».

- b) Le développement est généralement divisé en sections. Chaque section regroupe les différentes idées que vous comptez développer.
- c) La conclusion peut débuter par un résumé des principales idées qui ressortent de votre travail (synthèse). Elle se termine par des recommandations ou des pistes de réflexion pour une autre recherche ou un autre travail sur le sujet (ouverture).

3.1.6 Le journal de bord et la métacognition

Le journal de bord a pour objectif principal de rendre compte, sur une base régulière, du cheminement des personnes étudiantes à travers les cours et les lectures, ainsi qu'à la lumière des questions soulevées par la personne enseignante ou le groupe-atelier. Le journal de bord consigne le processus d'apprentissage, qui s'opère à partir d'une analyse du cheminement personnel, des interactions et des différents savoirs mobilisés. Il constitue un outil pertinent pour laisser des traces des parcours d'apprentissages, tout comme pour noter l'état de vos connaissances, de vos questionnements, de vos commentaires et des difficultés rencontrées (lectures, échanges, travaux, etc.) Ainsi, le journal de bord se veut un outil d'échanges avec l'enseignante et aussi – si vous le désirez – avec vos collègues, par la rédaction d'un journal de bord à plusieurs mains.

L'exercice de métacognition (la pensée sur la pensée), quant à lui, se veut une réflexion sur les apprentissages réalisés pendant le cours. Il est généralement demandé à la fin de la session puisqu'il permet de « boucler la boucle » et de prendre conscience : 1) de l'ampleur des savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis ; 2) des connaissances qui restent à acquérir. L'exercice s'inscrit généralement dans une démarche critique (par rapport au cours) et autocritique (par rapport à l'appropriation de ces acquis et à leur impact sur son propre parcours universitaire).

3.1.7 Le travail en équipe

Le travail en équipe suscite généralement des débats chez les personnes étudiantes. Certaines apprécient le procédé, tandis que d'autres sont moins réceptives, souvent en regard d'expériences antérieures négatives. Le travail en équipe comporte plusieurs avantages. Il permet, notamment, de se répartir les tâches à accomplir et de bénéficier des expériences et des savoirs de l'ensemble des membres de l'équipe. Particulièrement riche dans le cadre de cours multidisciplinaires, le travail d'équipe vise le développement de compétences liées au savoir-être, telles que la pédagogie coopérative, l'empathie ou le partage.

Divers moyens peuvent être pris pour faciliter le travail d'équipe :

- 1) Au moment de former les équipes, questionner les collègues afin de mieux les connaître :
 - Quelles sont les forces de chacune et chacun ? Quels sont les éléments à améliorer ? L'équipe est-elle bien équilibrée à cet égard ?
 - Avez-vous des visions semblables du féminisme et sinon, sont-elles conciliables dans le cadre du travail ?
 - Avec-vous des disponibilités communes, des plages de travail que vous pouvez identifier dès maintenant ?

- 2) Décomposer les objectifs communs en objectifs individuels et préciser les rôles et les responsabilités de chacune et chacun :
 - Il s'agit ici de répartir le travail en fonction des forces et intérêts de chaque personne. Au besoin, vous pouvez également remplir un « contrat d'équipe » (exemple disponible en annexe). Ce contrat servira à répartir le travail et représente un engagement clair dans cette perspective.

- 3) Réaliser des exercices de coévaluation. Ces exercices permettent à l'équipe de faire le point périodiquement, et notamment d'éviter un déséquilibre dans la charge de travail. La coévaluation permet aussi à l'enseignante d'intervenir dans les cas où une discussion entre les membres de l'équipe n'aurait pas suffi à régler un problème.

Enfin, il importe de valoriser les contributions de chaque personne au travail collectif en mettant l'accent sur les forces et la complémentarité des membres de l'équipe. Soulignons que différents comportements sont encouragés dans le cadre du travail d'équipe : la ponctualité (aux rencontres comme dans les remises), l'application, l'ouverture à la critique et la collaboration, pour n'en nommer que quelques-uns.

3.2 Les normes de présentation des travaux

Ces règles de présentation des travaux sont en partie inspirées du *Guide de présentation des mémoires et thèses de l'UQAM* :

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/annonces/nouveau-guide-de-presentations-des-memoires-et-des-theses>). N'hésitez pas à vous y référer pour de plus amples informations.

Les grandes lignes directrices de la présentation des travaux portent tout d'abord sur la **page-titre**, très importante dans la correction des travaux. Elle permet notamment de ne pas se laisser influencer par le nom des personnes qui remettent le travail (puisque cette information ne figure alors que sur la première page, qui peut être tournée dès le début de la correction). De façon plus spécifique, elle doit comprendre les informations suivantes :

- 1) Sigle et nom du cours
- 2) Nom de l'enseignante ou de l'enseignant
- 3) Noms et codes permanents des personnes étudiantes
- 4) Titre du travail
- 5) Nom du département et de l'institution
- 6) Date de remise

Vous trouverez en annexe un modèle de page-titre.

Par ailleurs, certaines personnes enseignantes privilégient une autre façon d'identifier les travaux (la présence d'un pied de page, par exemple). Si tel est le cas, elles devraient vous le signifier au moment de la présentation des consignes des travaux à remettre.

Les travaux doivent généralement être présentés en **format Letter** (papier 8 ½ par 11 pouces). Les **marges** des travaux doivent être de 2,5 cm (gauche, droite, haut et bas). Le texte doit être **justifié**.

Les travaux doivent être présentés à double ou **interligne** et demie. Il est recommandé d'éviter de présenter un seul paragraphe par page, de manière à faciliter la lecture. La **police d'écriture** privilégiée est « Times New Roman ». La grosseur du caractère doit être de 12 points.

Les travaux sont **paginés**, en haut ou en bas, à droite des pages. La page-titre ne doit pas être paginée. Les pages qui figurent avant l'introduction doivent être en chiffres romains.

L'impression **recto-verso** (mise à part la page titre) est encouragée, mais non obligatoire.

Les travaux peuvent inclure une **table des matières**. Il s'agit d'une liste des différentes parties du document, avec leurs titres, leurs sous-titres et leur pagination respective. Elle sert à présenter le plan du travail et à s'y retrouver rapidement. Vous pouvez vous référer à la table des matières du présent guide à titre d'exemple.

Des consignes supplémentaires sont explicitées dans le guide de l'UQAM concernant la pagination de la table des matières, des premières pages de chapitre et la liste des tableaux et des annexes (s'il y a lieu). Vous pouvez vous y référer si vous avez des besoins plus précis dans la rédaction de vos travaux.

3.2.1 Citer et paraphraser

Le respect de la propriété intellectuelle est primordial, non seulement afin de rendre à Cécile ce qui appartient à Cécile, mais également pour appuyer votre propos. En effet, indiquer ses sources est également une bonne façon de situer sa recherche par rapport à un champ de connaissances déjà constitué, les études féministes par exemple, ou encore sur un sujet donné (ex : l'hypersexualisation, le décrochage scolaire, etc.)⁴.

Toutes les citations (reprise intégrale ou partielle des propos d'une auteure ou d'un auteur) doivent être identifiées par des guillemets. Vous pouvez abrégier la citation en ne

⁴ Giroux, Dalie, Lafortune, Ariane et Toussaint, Pierre. (2001). *Guide de méthodologie en science politique*. Montréal : Centre Paulo Freire, Université du Québec à Montréal, p. 36-37.

conservant que les éléments pertinents, et en utilisant le symbole « [...] ». Vous pouvez aussi identifier, au besoin, des erreurs dans la citation en utilisant « [sic] ». Par ailleurs, si la citation dépasse cinq lignes, elle doit être placée en retrait du texte (environ 2,5 cm, à gauche). Chaque citation en retrait doit être annoncée, commentée, bref, reliée à votre propos. Il faut également éviter de présenter une suite de citations.

Exemple : Citation en retrait

Christine Delphy précise à son tour que,

[l']épistémologie du point de vue affirme que les normes (existantes ou à créer), normes dont font partie nos critères d'évaluation tant intellectuelle que morale, sont des constructions collectives et contingentes, et ne sauraient être « objectives » : extérieures à elles-mêmes. Il s'ensuit que nommer une situation « exploitation », c'est l'évaluer selon des critères non seulement moraux et politiques, mais d'abord cognitifs : c'est une interprétation, liée à une norme pré-existante, et dépendante de cette norme; elle ne saurait donc être trouvée, encore moins « prouvée » par une introuvable objectivité qui serait hors-norme, donc un hors-humain. Ceci ne veut en aucune façon dire que le concept d'exploitation doit être frappé du signe moins de la relativité; mais simplement que toutes les choses que nous percevons, y compris les cuillers et les fourchettes, sont des constructions sociales. Il n'existe pas de perception plus « objective » de ce que nous appelons « exploitation », seulement des perceptions autres, issues d'autres systèmes normatifs, que nous n'avons pas plus de raison d'adopter que nous n'en avons de cesser de voir nos fourchettes comme des fourchettes⁵.

Exemple : Citation dans le texte (de moins de 5 lignes)

En discutant de l'objectivité, la sociologue Christine Delphy avance que « nos critères d'évaluation tant intellectuelle que morale, sont des constructions collectives et contingentes, et ne sauraient être « objectives » : extérieures à elles-mêmes⁶. » Par conséquent, le travail intellectuel est davantage un travail d'interprétation « liée à une norme pré-existante, et dépendante de cette norme; elle ne saurait donc être trouvée,

⁵ Delphy, Christine. (2004). Pour une théorie générale de l'exploitation. Deuxième partie : repartir du bon pied. *Mouvement*, 1(31), p. 99.

⁶ *Ibid.*, p. 99.

encore moins « prouvée » par une introuvable objectivité qui serait hors-norme, donc un hors-humain⁷. »

La paraphrase consiste quant à elle en la reprise d'une idée reformulée dans nos propres mots. Il faut toutefois porter attention à ne pas déformer le propos de la personne. Bien que l'idée soit redite en d'autres mots, il est important de citer ses sources. Cette omission pourrait être jugée comme étant du plagiat.

Vous pouvez également reprendre une citation utilisée par une auteure ou un auteur pour appuyer son propos. Ce type de citations s'appelle une « citation de seconde main ». Bien qu'il soit recommandé de ne pas avoir trop souvent recours à ce type de source, celle-ci s'avère tout de même incontournable dans certains cas.

Exemple :

Lors du voyage de sa sœur Pauline Bonaparte-Leclerc⁸ à St-Domingue en 1802, Napoléon Bonaparte fait preuve d'un sexisme troublant à son endroit :

J'ai reçu votre lettre, ma bonne petite Pauline. Songez que les fatigues, les peines ne sont rien quand on les partage avec son mari et que l'on est utile à sa patrie. Faites-vous aimer par votre prévenance, votre affabilité et une conduite sévère et jamais inconséquente. [...] Je vous aime beaucoup. Faites que tout le monde soit content autour de vous et soyez digne de votre position. (cité par Breton, 1991, p. 657).

L'authenticité de cette lettre, dont la provenance n'est malheureusement pas identifiée par Guy Breton, n'a pu être vérifiée dans le cadre du présent travail. Toutefois, soulignons que les propos de Bonaparte définissent avec acuité le rôle qu'il souhaite voir jouer aux femmes de son entourage, ainsi qu'aux femmes en général.

⁷ *Ibid.*, p. 99.

⁸ La manière dont les actrices de l'histoire sont présentées dans les analyses contemporaines est sujette à débat. Nous vous recommandons d'éviter d'utiliser uniquement leur prénom. Bien que certaines auteures féministes privilégient ce procédé, dans un souci de proximité ou de filiation avec les actrices du passé, d'autres mentionnent, à juste titre, qu'appeler les femmes uniquement par leur prénom relève d'une certaine forme d'infantilisation, voire de sexisme, considérant qu'il est plutôt rare que des hommes acteurs de l'histoire soient dépeints de cette façon. La question des noms de famille des femmes mariées est également problématique. Certaines historiennes des femmes privilégient le nom antérieur au mariage (qui est souvent le nom du père), mais la plupart retiennent le nom à partir duquel les personnalités historiques féminines étaient identifiées ou ont souhaité être identifiées à leur époque... nom qui est souvent celui de l'époux. Dans l'exemple utilisé ici, nous avons réalisé une combinaison, Bonaparte étant le nom d'avant-mariage, et Leclerc étant le nom du mari de l'époque.

Si la référence comporte plus de trois auteures ou auteurs, vous pouvez choisir de nommer la première auteure, suivie de « et collègues » dans le texte et de « *et al.* » dans la référence bibliographique.

Exemple :

Certaines mises en garde sont soulevées quant à la part de subjectivité qui entre en jeu lors des évaluations diagnostiques de ce « trouble ». Rebecca Rosenberg et ses collègues (2009) remarquent à cet effet des variations importantes selon l'ethnicité, la couleur de peau, le pays et le fait de vivre en ville ou à la campagne.

3.2.2 Le style « UQAM » pour les références bibliographiques

Les personnes étudiantes sont invitées à se référer au « Style UQAM », développé par l'institution au cours des dernières années afin d'uniformiser la présentation des mémoires et des thèses. Même si ce guide s'adresse aux personnes étudiantes du 2^e et 3^e cycle, plusieurs contenus sont tout aussi utiles pour les travaux de premier cycle. Soulignons également que les normes de présentation des références peuvent varier selon les disciplines (par exemple, les normes de l'APA en psychologie).

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la plupart des règles de présentation bibliographique du style UQAM. Consultez l'URL suivante pour plus de détails, ou pour des types d'ouvrages qui ne figurent pas ci-bas :

<http://www.guidemt.uqam.ca/citer/rechercher-par-type-ressource>

Par ailleurs, et contrairement à ce qui est préconisé par le « Style UQAM », les personnes inscrites dans les cours FEM sont invitées à faire référence au prénom des auteures et auteurs cités, afin de rendre visibles les femmes auteures. En effet, en indiquant uniquement le nom de famille, il devient plus difficile de savoir qui parle et de cerner le positionnement de cette personne dans les rapports sociaux.

Le style UQAM s'applique à la bibliographie tout comme aux références au fil du texte. Pour les références au fil du texte, deux choix de méthodes s'offrent aux étudiantes et aux étudiants : la méthode dite « classique » et la méthode « auteur-date ». Sauf indication contraire de l'enseignante ou l'enseignant, vous pouvez choisir la méthode avec laquelle vous êtes le plus à l'aise. L'important est de conserver la même méthode du début à la fin du travail, dans une optique de cohérence. Voyons plus en détail ces deux méthodes :

1) *La méthode dite « classique » soit les notes de bas de page ou les notes infrapaginales* : à la fin de la phrase pour laquelle une référence est nécessaire, vous insérez un appel de note de bas de page (fonction automatique dans la plupart des logiciels de traitement de texte). Au

bas de la page, vous écrivez la référence complète, incluant la page, lorsque disponible/pertinente à laquelle vous faites référence.

Exemple :

Comme le soulignent Michèle Ollivier et Manon Tremblay, la recherche féministe se veut un « projet socio-politique [...] et [...] scientifique »¹. Ces dernières ajoutent que cette entreprise est menée dans une visée de changement social². Ainsi, une non-séparation du travail salarié et non-salarié des femmes comporterait, contrairement à ce que l'on pourrait croire, un potentiel subversif³, ce qui rejoint le propos de Michèle Ollivier et Manon Tremblay quant à la recherche féministe⁴. Toutefois, comme le présentent Françoise Hirata et collègues, un tel ouvrage était nécessaire afin, non pas « d'offrir les mots pour dire », mais plutôt « de donner sens à ce que l'on veut dire »⁵.

Si la note de bas de page qui suit concerne la même référence, vous pouvez inscrire *Ibid.* en précisant le numéro de page (ex. *Ibid.*, p. 150). Pour une référence que vous avez déjà citée dans des notes précédentes, vous n'avez qu'à écrire le nom de famille de l'auteure, le titre de l'article (ou du livre, dans le cas de monographies), *op. cit.*, et le numéro de page référencé.

Exemples (références en bas de page de l'exemple précédent):

¹ Ollivier, Michèle et Tremblay, Manon. (2000). « Introduction ». Dans *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris : L'Harmattan, p. 7.

² *Ibid.*, p. 8.

³ Elsa Galerand et Kergoat, Danièle. (2008). Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail. *Nouvelles questions féministes*, 27(2), p. 67-68.

⁴ Michèle Ollivier et Tremblay, Manon « Introduction », *op. cit.*, p. 15.

⁵ Hirata, Helen *et al.*, (2000). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF, p. x.

2) *La méthode dite « auteur-date » ou méthode américaine* : vous pouvez aussi choisir d'intégrer directement les références dans le corps du texte. Pour ce faire, il faut utiliser la parenthèse, qui contiendra le nom de famille des auteures (à moins qu'elles ne soient nommées dans la phrase précédant la parenthèse), l'année de publication et la page ou les pages citées.

Exemples :

Comme le soulignent Michèle Ollivier et Manon Tremblay, la recherche féministe se veut un « projet socio-politique [...] et [...] scientifique » (2000, p. 7). Ces dernières ajoutent que cette entreprise est menée dans une visée de changement social (p. 8). Ainsi, une non-séparation du travail salarié et non-salarié des femmes comporterait, contrairement à ce que l'on pourrait croire, un potentiel subversif (Galerand et Kergoat, 2008, p. 71), ce qui rejoint le propos de Michèle Ollivier et Manon Tremblay quant à la recherche féministe (2000, p. 15). Toutefois, comme le présentent Françoise Hirata et ses collègues, un tel ouvrage était nécessaire afin, non pas « d'offrir les mots pour dire », mais plutôt « de donner sens à ce que l'on veut dire » (Hirata, *et al.*, 2000, p. x).

À noter que le choix de ce mode de citation ne vous empêche aucunement de recourir aux notes de bas de page afin d'apporter des précisions au texte. Il s'agit là d'une autre fonction de notes de bas de page, fonction que vous pouvez aisément combiner avec le mode de citation auteur-date.

De plus, si vous vous référez à un corpus entier (Ex : des féministes post-coloniales) ou à une source complète (Ex : un article ou une monographie, dont l'entièreté sert votre propos), le numéro de page n'est pas nécessaire.

Exemple :

Dans *Les filles en série : des Barbies aux Pussy Riot* (2013), Martine Delvaux traite de la construction misogyne des représentations des corps de femmes.

Si deux références sont citées, vous devez séparer les références par un point-virgule. Lorsqu'un ouvrage a été réédité, vous devez indiquer l'année de publication de la première édition entre crochets.

Exemple :

Contrairement aux féministes différentialistes (Fouque, 2004 [1995] ; Irigaray, 1984 ; Kristeva, 2007), des féministes égalitaristes proposent que la socialisation engendre les inégalités hommes-femmes (De Beauvoir, 1949 ; Friedan, 1963).

Au cas où vous utiliseriez deux textes publiés par la même auteure lors de la même année, vous devez les différencier par une lettre.

Exemples :

(Guillaumin, 1978a, p. 70)

(Guillaumin, 1978b, p. 151)

Vous devrez également reproduire cette particularité dans la bibliographie (voir exemple de bibliographie en annexe).

3.2.3 La liste des références bibliographiques

À la fin de votre document, vous devez rédiger la liste des références bibliographiques utilisées dans le travail. La section « Bibliographie », « Médiagraphie » ou « Références » comporte uniquement les références bibliographiques utilisées dans le travail. Selon les indications de la personne enseignante, vous pourriez également intégrer d'autres ouvrages consultés qui ne sont pas référencés dans le travail. La personne enseignante peut demander que la bibliographie soit présentée en fonction de différentes thématiques.

Dans tous les cas, la liste des références bibliographiques doit être présentée par ordre alphabétique de nom de famille des auteures et auteurs. Lorsqu'une auteure ou un auteur compte plus d'un texte dans votre bibliographie, vous devez les ordonner par date de parution, en débutant par la publication la plus récente. À noter que lorsque vous reproduisez la référence en bibliographie, vous n'indiquez plus les pages que vous avez citées, mais bien les pages complètes de la référence. Par exemple, dans le cas d'un article, vous devez insérer l'ensemble des pages de l'article, et non pas seulement celles que vous avez consultées. Le nombre de pages d'un livre (monographie) n'est pas nécessaire.

Vous trouverez ici une liste d'exemples, également reprises sous forme de bibliographie en annexe.

Monographie :

Delphy, Christine. (2002). *L'ennemi principal*, Paris : Syllepse.

Ouvrages collectifs

Ollivier, Michèle et Tremblay, Manon. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris : L'Harmattan.

Hirata, Hélène, Laborie, Françoise, Le Doaré, Hélène et Senotier, Dominique. (2000). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses universitaires de France.

Article de périodique

Galerand, Elsa et Kergoat, Danièle. (2008). Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail. *La Nouvelle revue du travail*, 27(2), p. 67-82.

Article de dictionnaire et d'encyclopédie

Caplan, Paula J. (2001). Motherhood: Its Changing Face. Dans J. Worell (dir.), *Encyclopedia of Women and Gender. Sex Similarities and Differences and the Impact of Society on Gender* (p. 783-791). New York : Academic Press.

Communication non publiée

Blais, Mélissa. (2012, 29 août). *La théorie du sexage pour penser l'antiféminisme et sa défense des privilèges masculins*. Communication donnée au 6^{ème} Congrès international des recherches féministes francophones, Université de Lausanne (Suisse).

Journaux

a) Article imprimé

Laroche, Marcel. (2006, 13 juin). Mario Morin reste en prison. *La Presse*, p. A8.

b) Article électronique

Tremblay, Geneviève. (2014, 25 juillet). Autour des féministes. *Le Devoir*. Récupéré de <http://www.ledevoir.com/culture/television/414343/nos-choix-ce-soir-autour-des-feministes>.

Documents audiovisuels

a) DVD

Tissot, Florence et Tissot, Sylvie. (2015). *Je ne suis pas féministe, mais....* [DVD]. Les mots sont importants.

b) Vidéo en ligne

Osez le féminisme! (2015). *Vie de Meuf* [vidéo]. Récupérée de <http://www.osezlefeminisme.fr/video/vie-de-meuf-en-video>

Document juridique

a) Charte

Charte des droits et libertés de la personne. LRQ c C-12. Récupéré de http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM

Données statistiques

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2009). *Enquête sur la population active Statistique Canada, 2008-2011*. Service des statistiques sociales et démographiques. Direction des statistiques du travail et de la rémunération. Récupéré de http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/tendances_travail/tab_web_fam_tab_1.htm

Entrevue en ligne

Servan-Schreiber, Jean-Louis. (1975, 6 avril). *Entrevue avec Simone de Beauvoir* :

pourquoi je suis féministe. Récupérée de <http://www.ina.fr/video/CAA00016153>.

Mémoire thèse

Szczepanik, Geneviève. (2013). *La mobilisation de la notion de choix dans les discours et débats féministes contemporains : une analyse de blogues féministes*. Thèse. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Notes de cours

Lampron, Eve-Marie. (2014). *Introduction aux problèmes et méthodes de recherche en études féministes : notes de cours, FEM1200*. Université du Québec à Montréal, Institut de recherches et d'études féministes.

Publication gouvernementale

Gouvernement du Québec. Conseil du statut de la femme. (2010). *Portrait des Québécoises en 8 temps*.

Rapport de recherche

Descarries, Francine et Corbeil, Christine. (1994). *Travail et vie familiale : une difficile articulation pour les mères en emploi*. Rapport synthèse. Montréal : Centre de recherche féministe de l'UQAM.

Réseaux sociaux et site web

a) Billets de blogue

Zaccour, Suzanne. (2014, 29 juin). Le fait divers de la violence conjugale. [Billet de blogue]. Récupérée de <http://decolereetdespoir.blogspot.ca/2014/06/le-fait-divers-de-la-violence-conjugale.html>.

3.3 La recherche de documents

3.3.1 Informations générales

La Bibliothèque centrale de l'UQAM publie et met à jour un guide thématique spécialisé sur le champ des études féministes, disponible à l'adresse suivante. <http://guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/61-etudes-feministes>

Ce guide contient les publications incontournables dans le champ des études féministes, les coordonnées de la bibliothécaire spécialisée en études féministes, ainsi qu'une liste des services offerts.

Dans le cadre du cours *FEM1200 : Introduction aux problèmes et méthodes de recherche en études féministes*, une visite de la bibliothèque centrale et une session d'introduction à la recherche documentaire, en compagnie de la bibliothécaire spécialisée en études féministes, sont prévus au plan de cours.

À chaque début de session, la Bibliothèque centrale de l'UQAM offre également des ateliers de formation gratuits portant, notamment, sur la recherche documentaire. Consultez la page suivante pour davantage d'informations :

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/formation>

3.3.2 Modèle de recherche de documents par mots-clés

Avant d'amorcer votre recherche, vous gagnerez en temps et en précision si vous choisissez préalablement des mots-clés qui cernent la thématique sur laquelle vous cherchez de l'information. Vous pourrez ensuite combiner ces mots-clés dans les différents moteurs de recherche.

Exemple de stratégie de recherche par mots-clés :

Étape	Exemple
1. Formuler le thème de recherche en une (ou quelques) phrases	Diffusion d'une agression sexuelle sur les réseaux sociaux et impacts sur les victimes de ces agressions
2. Identifier quelques mots-clés	Viol ; agression sexuelle ; agression à caractère sexuel ; victime ; survivante
3. Faire un survol rapide de la question, puis identifier d'autres mots-clés plus larges ou spécifiques	Culture du viol ; Twitter ; Facebook ; Rehtaeh Parsons ; Amanda Todd ⁹ ; suicide ; décrochage scolaire

⁹ Rehtaeh Parsons et Amanda Todd sont deux jeunes canadiennes dont les agressions sexuelles ont été diffusées sur les médias sociaux. Elles se sont respectivement suicidées en 2013 et 2012. Leurs cas ayant été médiatisés, il y a fort à parier que les sources scientifiques récentes sur le sujet des agressions sexuelles et des médias sociaux y fassent référence, d'où la pertinence de retenir les noms de deux victimes comme mots-clés ici. Source et exemple : Sandra Moffett et Jose Santos. (2014). Social Media as an Influencer of Public Policy, Cultural Engagement, Societal Change and Human Impact. Dans *1st European Conference on Social Media*. University of Brighton, UK, Brighton. Récupéré de <http://eprints.ulster.ac.uk/30928/>

4. Recommencer du début, cette fois-ci en anglais	Rape ; sexual assault ; etc.
---	------------------------------

Le Service des bibliothèques de l'UQAM vous offre également la possibilité de faire des recherches dans les bases de données et les périodiques scientifiques : <https://www.bibliotheques.uqam.ca/toutes-les-ressources/bases-donnees>

Pour vos travaux en études féministes, nous vous conseillons, entre autres, les bases de données PROQUEST, ainsi que les bases de données exclusivement francophones que sont INTERFEMMES, ÉRUDIT et REPÈRE. Vous pouvez également faire usage des bases de données anglophones suivantes : SOCIOLOGICAL ABSTRACTS, CAIRN, JSTOR (sciences sociales), PsychINFO (psychologie) ainsi que MEDline (santé).

De plus, vos travaux tireront profit de l'utilisation des options de recherches avancées, permettant de combiner plusieurs mots-clés en les articulant avec les articles « OR » (ou), « AND » (et) ou raccourcis « * » pour raffiner ou encore élargir vos recherches.

Par exemple, si vous chercher « maternité » AND « féminismes » vous aurez accès aux ressources qui sont inventoriées à la fois sous le mot-clé « maternité » et sous le mot-clé « féminismes ». Si, par ailleurs, vous placez OR entre vos deux mots-clefs, vous aurez accès à toutes les ressources qui sont inventoriées sous « maternité » ou sous « féminismes ». Et si vous chercher « mother* » vous aurez accès à toutes les ressources qui sont inventoriées sous les termes « mother », « mothers », « mothering », « motherhood », etc.

Madame Madeleine Hébert-Erban (hebert-erban.madeleine@uqam.ca), personne-ressource et bibliothécaire spécialisée en études féministes, peut également vous conseiller dans vos recherches.

3.4. La prise de notes de cours

Certaines personnes enseignantes privilégient l'enseignement magistral, notamment dans le cours FEM1000, souvent en raison du nombre élevé d'inscriptions. Si des enseignantes et enseignants préparent des notes de cours pour les personnes étudiantes, d'autres croient qu'il importe que celles-ci apprennent à rédiger leur propre synthèse et fassent l'effort de différencier l'essentiel du non-essentiel. Cette section s'adresse donc aux étudiantes et étudiants qui doivent s'exercer à prendre des notes de cours. Évidemment, nous proposons des stratégies générales de prise de notes, que vous pouvez adapter selon votre personnalité et votre discipline d'attache.

Il est également judicieux de prendre des notes même si l'enseignante ou l'enseignant utilise une présentation de type Powerpoint puisque les éléments présentés à l'écran constituent généralement « l'ossature » du cours. Certaines informations importantes,

verbalisées par l'enseignante ou l'enseignant, n'y figurent peut-être pas. Les stratégies de prise de notes que nous vous proposons sont largement inspirées du système Cornell, tel que repris par le professeur Normand Baillargeon¹⁰.

Le système Cornell

Munissez-vous d'abord d'une feuille (papier ou format Word) qui vous servira de gabarit. En haut de votre feuille, indiquez les informations générales du cours, comme le nom de l'enseignant-e, la date, le numéro et titre de la séance.

À gauche de votre gabarit, tracez une ligne verticale en laissant une marge d'environ 6 centimètres à gauche et un espace de la même dimension au bas de votre feuille. Tracez ensuite une ligne horizontale au bas de votre gabarit, à partir de la fin de votre trait vertical jusqu'à l'extrémité droite de la feuille. Vous disposez ainsi de deux marges (à gauche et en bas).

L'espace du centre est réservé à la prise de notes. Durant votre cours, utilisez cette section. Efforcez-vous d'y regrouper les idées en différents paragraphes, tout en laissant suffisamment d'espace pour pouvoir ajouter des informations au besoin.

Après le cours (mais pas trop longtemps après), relisez vos notes de cours en utilisant la marge de gauche pour y inscrire des mots-clés ou des questions en lien avec les idées contenues dans les paragraphes à proximité de vos mots-clés. Vous pouvez également prévoir quelques mots-clés avant le cours afin de faciliter votre codage.

La section du bas est, quant à elle, réservée au résumé de la séance. Tentez de cibler les informations et résumez les idées importantes qui se trouvent dans vos notes de cours.

Lorsque vient le moment de réviser, vous pourrez plus aisément regrouper les informations grâce aux mots-clés, voire vérifier votre compréhension en répondant aux questions inscrites dans la marge de gauche. La révision sera facilitée par la lecture de vos résumés des idées centrales.

4. Autres ressources

4.1 Services de monitorat

Il existe un service de monitorat à la disposition des personnes inscrites au **certificat et à la**

¹⁰Baillargeon, Normand. (2015, 21 janvier). Apprenez-leur à prendre des notes. *Voir*. Récupéré de <http://voir.ca/chroniques/prise-de-tete/2015/01/21/apprenez-leur-a-prendre-des-notes/>

concentration en études féministes. La monitrice répond aux questions des étudiantes et étudiants en lien avec les théories, pratiques et méthodologies féministes. Le service est offert un certain nombre d'heures par semaine, au local VA-2200. Pour plus d'informations sur l'horaire du monitorat ou pour prendre rendez-vous, consultez le site web de l'IREF ou écrivez à l'adresse suivante pour prendre un rendez-vous pendant les périodes de monitorat : monitorat.etudes.feministes@gmail.com

Il est à noter que plusieurs départements offrent également des services de monitorat. Par exemple, si vous êtes inscrite à un cours d'histoire des femmes, vous pourriez souhaiter consulter le monitorat en études féministes pour des questions relatives aux concepts féministes, et le monitorat d'histoire pour des questions relatives aux concepts historiques. Consultez les pages Web des différents départements pour plus de détails.

4.2 Règles et ressources concernant le plagiat

Compte tenu de l'augmentation des infractions de nature académique affectant les universités québécoises, l'UQAM a modifié son règlement no. 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier se fonde sur le principe de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, d'auto-plagiat, de fraude, de copiage, de tricherie, de falsification de document ou création de faux documents, etc. Les étudiantes et étudiants sont tenus de respecter rigoureusement le règlement no. 18, dont on prendra connaissance à l'adresse suivante :

www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html

www.tricherie.uqam.ca

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web dans laquelle se trouvent de nombreuses informations décrivant précisément la nature et les diverses formes de plagiat, de même que des indications portant sur les règles à respecter concernant la citation et l'identification des sources. On la trouvera à l'adresse suivante :

www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/

Nous vous incitons fortement à consulter ces ressources. Sachez que le corps enseignant dispose de nombreuses manières de déceler des cas de plagiat ; il serait dommage, pour votre intégrité intellectuelle, votre formation comme pour votre réussite, d'y avoir recours, de façon volontaire ou involontaire, d'où l'importance de bien vous informer.

4.3 Logiciels de gestion bibliographique

L'UQAM met gratuitement à la disposition des étudiantes et étudiants le logiciel **EndNote**. Celui-ci est surtout utilisé aux deuxième et troisième cycles, puisqu'il permet de gérer une quantité importante de références et de les incorporer dans le texte. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à la page suivante : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/endnote>.

Prenez note que d'autres logiciels de gestion bibliographique, dont Zotero, sont disponibles. Pour plus d'informations : <https://www.zotero.org>

4.4 Outils d'organisation du travail en équipe

Google Docs : Cet outil est disponible pour l'ensemble des personnes étudiantes qui disposent d'un compte *gmail*. Il permet de collaborer, à distance, à l'écriture d'un texte, et ce, de façon simultanée.

Pour plus d'informations : <https://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/actualites/72-google-drive.html>

Le mode « révision de documents » dans **Microsoft Word** : Il permet d'intégrer des commentaires et modifications dans un texte, à plusieurs, tout en permettant aux autres personnes de l'équipe d'accepter ou de refuser ces modifications. Pour plus d'informations, voir la vidéo suivante, adaptée aux utilisateurs de PC (bien que cette fonction soit aussi disponible sur Mac) : <https://www.youtube.com/watch?v=Ewgt8JeS-o>

Le gratuit **Skype** permet également d'organiser des visioconférences gratuites, réunissant plusieurs personnes.

Le **Carrefour technopédagogique de l'UQAM** met également à votre disposition une panoplie d'outils de partage de documents et d'organisation du travail que vous trouverez à l'adresse suivante :

<https://carrefourtechnopedagogique.uqam.ca/outils-applications.html>

4.5 Services à la vie étudiante

L'UQAM met à la disposition des étudiantes et étudiants des services de soutien à l'apprentissage, de soutien psychologique et de soutien aux personnes ayant des besoins particuliers (en situation de handicap, étudiants parents ou étrangers). Nous vous invitons à consulter la page suivante pour obtenir davantage d'informations :

<http://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

4.6 Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

Ce service vise à prévenir le harcèlement psychologique ou sexuel et à soutenir les victimes, incluant les personnes étudiantes victimes de harcèlement psychologique ou sexuel. Le Bureau définit les violences à caractère sexuel comme « une prise de pouvoir d'une personne sur une autre. » Il y a violence lorsqu'un acte à caractère sexuel est non consensuel.

<p>« Le consentement peut être retiré à tout moment de la rencontre sexuelle. La responsabilité de s'informer de l'accord volontaire appartient à la personne entreprenant le geste à caractère sexuel [...]. Les violences à</p>
--

caractère sexuel peuvent prendre plusieurs formes : agression à caractère sexuel; caresses, frôlements, attouchements ou contacts sexuels; harcèlement sexuel; viol; voyeurisme ou exhibitionnisme. [...] Cela signifie donc, entre autres, que **si la personne est sous l'effet de l'alcool ou de drogues**, elle n'est pas en mesure de donner son consentement. De plus, l'UQAM adhère à la vision du « Oui c'est Oui », c'est-à-dire que sans l'accord volontaire et enthousiaste de l'autre, on ne peut présumer d'un consentement à une activité sexuelle. »

Pour plus d'informations : <http://www.harcelement.uqam.ca>

4.7 Ombudsman

En plus du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement, l'UQAM met à la disposition des personnes étudiantes et du personnel le service de l'Ombudsman (ou Ombudswoman). Il s'adresse à toute personne qui croit être victime d'une injustice de quelque nature que ce soit. « Vous rencontrez un problème et vous ne savez pas comment agir, vous pensez être victime d'un traitement injuste de la part de l'Université ou vous jugez qu'une décision vous concernant n'est pas équitable, n'hésitez pas à faire appel à l'ombudsman qui évaluera la situation avec vous, en toute confidentialité. »

Pour en savoir davantage : <https://ombudsman.uqam.ca>

Conclusion

Nous espérons que cet outil saura vous guider dans l'ensemble de vos études de premier cycle à l'IREF. Rappelons que la monitrice en études féministes, de même que vos enseignantes et enseignants, demeurent des personnes-ressources. N'hésitez pas à les consulter !

Sur ce, bienvenue à l'IREF et bon travail !

Annexe 1 : modèle de page-titre

FEM1200

Enseignante : Eve-Marie Lampron

« Comment le guide de méthodologie de l'IREF a changé ma vie »

Travail présenté par

Dominique Tremblay (TRED095609001)

Institut de recherches et d'études féministes

Université du Québec à Montréal

1^{er} septembre 2015

Annexe 2 : modèle de contrat d'équipe

Modèle rédigé par Valérie Blanc, Marie Wright-Laflamme et Caroline Dawson (Collège Édouard-Montpetit). Nous tenons d'ailleurs à les remercier pour leur précieuse collaboration.

Contrat entre les membres de l'équipe

Membres de l'équipe _____

Sous-thème _____

Engagements généraux (disponibilité, cadre de travail, modalité de remises)

Engagements de chaque personne (rôle, contraintes précises)

Conséquences du manquement aux engagements

Balises des manquements (quand considère-t-on un comportement comme problématique?)

Modalités d'intervention en cas de problème

Signature des membres de l'équipe

Date _____

Annexe 3 : liens vers les guides méthodologiques des départements dispensant des cours à l'IREF

Géographie	http://geo.uqam.ca/etudiants/normes-methodologiques.html
Histoire	https://histoire.uqam.ca/upload/files/Nouveau_Guide_aout_2014.pdf
Histoire de l'art	https://histoiredelart.uqam.ca/upload/files/pdf/Guide_de_presentation_dun_travail_ecrit_aout_2013.pdf
Philosophie	https://philo.uqam.ca/upload/files/1er-cycle-presentation.pdf
Science politique	https://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/425-appendices-guide-de-methodologie.html
Sciences des religions	https://religion.uqam.ca/upload/files/etudes/etudiants/documents/guide_travaux_sr_2011.pdf
Sciences économiques	http://sceco.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/sciences-economiques/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/GuideTravaux.pdf
Sexologie	http://www.sexologie.uqam.ca/documents/guide_de_presentation.pdf
Sociologie	http://sociologie.uqam.ca/upload/files/info_etu/guide_travaux_bacc.pdf
Travail social	http://www.travailsocial.uqam.ca/Profil/Document/Guide_TS_v1.2_H20_13.pdf

Annexe 4 : exemple de bibliographie

Bibliographie

- Butler, Judith. (2005). *Giving an Account of Oneself. A Critique of Ethical Violence*. New York : Fordham University Press.
- Delphy, Christine. (2002). *L'ennemi principal*, tome 1. Paris : Syllepse.
- Delvaux, Martine. (2013). *Des filles en série : des Barbies aux Pussy Riots*. Montréal : Remue-Ménage.
- Descarries, Francine et Corbeil, Christine. (1994). *Travail et vie familiale : une difficile articulation pour les mères en emploi*. Rapport synthèse. Montréal : Centre de recherche féministe de l'UQAM.
- Galerand, Elsa et Kergoat, Danièle. (2008). Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail. *La Nouvelle revue du travail*, 27(2), 67-82.
- Guillaumin, Colette. (1978a). Pratique du pouvoir et idée de Nature : 1. L'appropriation des femmes. *Questions féministes*, 2, 5-30.
- Guillaumin, Colette. (1978b). Pratique du pouvoir et idée de Nature : 2. Le discours de la Nature. *Questions féministes*, 3, 5-28.
- Haicault, Monique. (1993). La doxa de sexe, une approche du symbolique dans les rapports sociaux de sexe. *Recherches féministes*, 6(2), 7-20.
- Hirata, Hélène, Laborie, Françoise, Le Doaré, Hélène et Senotier, Dominique (dir.). (2000). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lavigne, Julie. (2014). *La traversée de la pornographie. Politique et érotisme dans l'art féministe*. Montréal : Remue-Ménage.
- Ollivier, Michèle et Tremblay, Manon. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris : L'Harmattan.
- Mensah, Maria Nengeh. (2001). L'infiltration médiatique des femmes séropositives : visibilité activiste et abstraction. *Recherches féministes*, 13(2), 95-112.
- Tabet, Paola. (1998). Fertilité naturelle, reproduction forcée. Dans *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps* (p. 76-110). Paris : L'Harmattan.